

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

D200528-01

L'an deux mille vingt, le 28 mai, le Conseil municipal de la Commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard CROZAT, doyen d'âge.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 23

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mai 2020

Présents : Hélène BOULAS, Sébastien CARRE, Laetitia CHALLACIN, Bernard CROZAT, Christian DIDIER, Florent FAUCHERY, Christine FIGUET, Marie-Jo JEAN, Danielle JOLLAND, Carole De JOUX, Régis MARCEL, Florian MARTIN, Pascal PEREZ, Joseph PERROUD, Amélie RAVEL, Catherine RISSOAN, Olivier ROCHAS, Sylvie ROUVIER, Laurent TERRAIL, Isabelle VATANT

Excusés : Vincent CAUSSE (procuration à Régis MARCEL), Maud SARMEO (procuration à Isabelle VATANT), Alain TERRAIL (procuration à Olivier ROCHAS)

Secrétaire de séance : Florian MARTIN

OBJET : Election du maire

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-7 ;

Considérant que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote à bulletin secret pour l'élection du maire.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 23

- bulletins blancs ou nuls : 0

- suffrages exprimés : 23

- majorité absolue : 12

A obtenu : Olivier ROCHAS : 23 voix.

Olivier ROCHAS ayant obtenu la totalité des voix, il a été proclamé maire et a été installé. Olivier ROCHAS a déclaré accepter d'exercer cette fonction

Sens du vote	
Conseillers-ères présent-e-s	20
Conseillers-ères représenté-e-s	23
Ayant voté pour	23
Ayant voté contre	0
S'étant abstenu-e-s	0

Pour extrait conforme

Fait à Montmeyran, le 3 juin 2020

Le maire, Olivier ROCHAS